Édition Octobre 2026

KINNEAR'S MILLS

Sons d'Cloches

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

Vous pouvez consulter les éditions du « Sons d'Cloches » sur le site internet de la municipalité



Photo : Comité d'embellissement de Kinnear's Mills

MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

120, rue des Églises, Kinnear's Mills, G0N 1K0

418-424-3377

info@kinnearsmills.com

www.kinnearsmills.com

Municipalité de Kinnear's Mills



M. CARL DUBOIS
MAIRE



MME ALEXANDRA GOSSELIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE



M. ROGER GOSSELIN



M. STÉPHANE GUAY



M. ROBERT SANFAÇON



MME NATHALIE SHEINCK



M. JAMES ALLAN



MME MICHELLE BLAIS

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les ordres du jour sont disponibles sur notre page Facebook et notre site web. Toute la population est invitée à assister aux séances du conseil au bâtiment municipal, situé au 120 rue des Églises à Kinnear's Mills.

~~**Lundi 12 janvier 2026 - 19H30**~~

~~**Lundi 2 février 2026 - 19H30**~~

~~**Lundi 2 mars 2026 - 19H30**~~

~~**Lundi 13 avril 2026 - 19H30**~~

~~**Lundi 4 mai 2026 - 19H30**~~

~~**Lundi 1er juin 2026 - 19H30**~~

~~**Lundi 6 juillet 2026 - 19H30**~~

~~**Mardi 4 août 2026 - 19H30**~~

~~**Mardi 1er septembre 2026 - 19H30**~~

~~**Mardi 6 octobre 2026 - 19H30**~~

Lundi 2 novembre 2026 - 19H30

Lundi 7 décembre 2026 - 19H30

Nous joindre

Nos heures d'ouverture

Lundi au mercredi : 8h30 à 12h00 et 12h30 à 16h00
Jeudi : 8h30 à 12h00

Administration

Alexandra Gosselin, directrice générale secrétaire-trésorière et responsable de la protection des renseignements personnels
418-424-3377 poste 102
directiongenerale@kinnearsmills.com

Josyane Dufresne-Dubois, coordonnatrice au développement et adjointe à la direction
418-424-3377 poste 101
coordination@kinnearsmills.com

Francine Nadeau, secrétaire et réceptionniste
418-424-3377 poste 100
reception@kinnearsmills.com

Urbanisme

Perrine Jézéquel - inspectrice en bâtiment et en environnement
418-332-2757 poste 227
urbanisme@kinnearsmills.com

Inspecteur en voirie
voirie@kinnearsmills.com

Journalier

M.Jean-Pierre Turgeon
418-424-3377 poste 101

Permis pour feu

M.Kevin Pomerleau
418-334-8382

La période durant laquelle un permis de brûlage est obligatoire auprès de la SOPFEU est du 1er avril au 15 novembre pour les feux industriels ou à proximité de la forêt. En dehors de cette période, il est conseillé de communiquer avec le service d'incendie local.

Mot du maire

Bonjour chers citoyens et chères citoyennes,

L'automne est déjà bien arrivé et je tiens à faire un bref retour sur les belles activités qui ont animé notre municipalité cet été, notamment la Fête de la pêche, le Festival celtique, les tournois de dek hockey et les nouveaux cours de soccer pour les enfants. Un grand merci aux organisateurs, aux bénévoles et aux animateurs du camp de jour qui ont contribué à faire vivre ces beaux moments à tous.

Cela fera bientôt un an que j'occupe mes fonctions de maire. Quelques dossiers d'importance étaient déjà entrepris à mon arrivée, et certaines décisions devaient être prises par le conseil au cours de l'année. Parmi ces dossiers figure la vente de l'église catholique, qui appartiendra à l'entreprise 9539-2171 Québec inc. et qui sera reconvertie en immeuble multilogements. Les démarches d'autorisation auprès du ministère ainsi que les modifications à la réglementation municipale sont toutes réalisées.
Autre sujet d'importance, le conseil a décidé, par résolution adoptée le 6 octobre dernier, de collaborer avec la Ville de Thetford Mines pour assurer le service de sécurité incendie sur l'ensemble du territoire, et ce, dans le cadre d'une entente conforme aux orientations du schéma de couverture de risques en incendie de la MRC des Appalaches.

Le 1er septembre dernier, le conseil a accepté la soumission de Transport Mercier et Fils inc. pour le déneigement hivernal. Le contrat sera d'une durée de trois ans, avec deux années optionnelles. L'entretien des routes couvre une distance de 41,43 km. Je remercie d'ailleurs M. Rick Macrea pour ses nombreuses années de service auprès de notre communauté.

Le ministère de la Famille autorise enfin la mise en place d'un CPE sur la rue Guy. Il y aura donc 31 places disponibles. L'ouverture est prévue à l'automne 2027. Les citoyens de Kinnear's Mills seront priorisés, et les parents souhaitant inscrire leur enfant peuvent le faire par l'intermédiaire du portail du gouvernement du Québec.

Jusqu'à maintenant, cinq terrains appartenant à la municipalité ont été vendus au cours de la dernière année afin de permettre la construction résidentielle. Certaines maisons sont présentement en construction, tandis que certains propriétaires aménagent leur terrain.

Le conseil analyse actuellement la réglementation en vue de mettre en place un programme d'écoprêt visant à aider les citoyens à remettre leurs installations sanitaires aux normes. Plusieurs propriétaires ont répondu au sondage à ce sujet. Je vous remercie de votre participation.

Quelques travaux de voirie, tels que le creusage de fossés, sont prévus au cours des prochains jours. Un compte rendu de l'année en cours vous sera présenté ultérieurement.

Pour terminer, je tiens à vous remercier encore une fois pour votre confiance depuis presque un an. Ce fut une année remplie de défis, mais surtout très enrichissante en expériences. Je demeure toujours guidé par des valeurs profondes que sont la communication, l'engagement et, surtout, la bienveillance.

Je vous souhaite donc de profiter des couleurs qu'offre notre nature en cette période automnale, ainsi que des attraits touristiques de notre municipalité.

Au plaisir de vous rencontrer,

Carl Dubois



La municipalité vous informe

Prochaine séance du conseil municipal - **LUNDI 2 NOVEMBRE 2026** **- 19H30 -** Bâtiment municipal - 120 rue des Églises

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE 1er SEPTEMBRE 2026

Administration et finances

- Comptes du mois : approbation des paiements totalisant 65 991,08 $.
- Sûreté du Québec : demande d'un rapport sur la présence policière dans la municipalité et d'un service adapté aux problématiques constatées. La municipalité paie 58 416 $ pour les services policiers en 2026.
- Déneigement : octroi du contrat à Transport Mercier et fils inc. pour un montant de 2 261 430,91 $, taxes incluses, conformément à la soumission retenue.
- Forêts privées : renouvellement de l'adhésion à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière pour 2026-2027, au coût de 25 $.
- Assurance collective : renouvellement du contrat avec UV Assurance, sans modification au régime existant.
- Administration municipale : attribution temporaire de tâches supplémentaires à l'adjointe à la direction afin d'assurer la continuité des opérations durant l'absence de la directrice générale.

Travaux publics

- Déneigement hivernal : le contrat a été accordé à Transport Mercier et fils inc. à la suite de l'analyse des soumissions reçues.
- Nettoyage environnemental : autorisation accordée au GROBEC pour réaliser une activité de nettoyage et de caractérisation des déchets sur le territoire municipal, à l'automne 2026.
- Participation municipale : la municipalité collaborera à l'identification d'un site approprié pour le nettoyage. Le projet sera réalisé sans frais pour la municipalité.

Loisirs et aînés

- Aucun point particulier concernant les loisirs, le tourisme ou les aînés n'a été inscrit à l'ordre du jour sous cette section.
- Le projet de nettoyage du GROBEC prévoit toutefois la participation de bénévoles.

Urbanisme et développement du territoire

- Aucun dossier particulier en urbanisme ou en développement du territoire n'a été présenté ou adopté sous cette section lors de la séance.

Règlements et législation

- Application des règlements : le conseil a demandé à la Sûreté du Québec d'assurer une présence policière adéquate pour répondre aux problématiques liées à l'application des règlements sur le territoire.

- Aucun nouveau règlement ni aucune modification réglementaire n'ont été présentés sous la section « Législation ».

Le procès verbal complet doit être vérifié par les conseillers et adopté avant d'être rendu public. Cette adoption se fait à la séance du conseil du mois suivant, ce qui explique le délai d'un mois avant sa publication sur le site web. POUR CONSULTER LE PROCÈS-VERBAL COMPLET - WWW.KINNEARSMILLS.COM - ONGLET MUNICIPALITÉ - SÉANCES DU CONSEIL

Garages et abris de toile

Les garages et abris de toile peuvent être installés à partir du 15 octobre 2026 et doivent être retirés avant le 15 mai de l'année suivante.

Un abri d'hiver est autorisé uniquement s'il y a une résidence ou un garage sur le terrain. Aucun abri d'hiver n'est permis sur un terrain vacant. La toile et la structure de l'abri doivent être en bon état.

Garages and fabric shelters may be installed as of October 15, 2026, and must be removed before May 15 of the following year.

A winter shelter is permitted only if there is a residence or garage on the property. No winter shelter is permitted on a vacant lot. The shelter's fabric covering and structure must be kept in good condition.

Feuilles mortes : ne les jetez pas, compostez-les!

L'automne est arrivé et les feuilles mortes commencent à recouvrir nos terrains. Saviez-vous qu'elles peuvent être très utiles pour votre sol?

Si vous préférez garder votre gazon propre pour des raisons esthétiques, vous pouvez bien sûr ramasser les feuilles comme à l'habitude. Plutôt que de les jeter, déposez-les dans votre composteur!

En se décomposant, les feuilles mortes deviennent une précieuse source de matière organique et de nutriments qui contribue à enrichir naturellement le sol.



AVIS IMPORTANT – ACCES AU STATIONNEMENT DU PARC (RUE GUY)

En raison des travaux de construction de la nouvelle installation du Centre de la petite enfance (CPE) La Tourniquette, l'accès au stationnement du parc par la rue Guy sera restreint du lundi matin au vendredi soir, et ce, pour une période indéterminée.

La circulation sur la rue Guy sera permise uniquement pour les usagers locaux.

Nous vous invitons à porter attention à la signalisation en place et à prévoir vos déplacements en conséquence.
Merci de votre compréhension et de votre collaboration pendant la réalisation de ces travaux!

Saviez-vous que?

La Municipalité de Kinnear's Mills **offre un programme d'aide financière pour l'achat de produits d'hygiène personnelle durables et de couches lavables!**

Saviez-vous que l'utilisation de produits réutilisables permet non seulement de réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement, mais aussi de réaliser des économies à long terme?

Que ce soit pour les couches lavables, les produits menstruels réutilisables ou d'autres produits d'hygiène personnelle durables, ce programme pourrait vous aider à faire un choix écologique tout en réduisant vos dépenses.

Un petit geste pour l'environnement, un coup de pouce pour votre portefeuille!

Nous vous invitons à vous renseigner sur les modalités du programme, les produits admissibles et les montants de l'aide financière offerte.

Pour plus d'information, communiquez avec la Municipalité de Kinnear's Mills ou consultez les renseignements disponibles sur notre site Internet.

Retour sur l'Halloween

Quelle belle journée d'Halloween à Kinnear's Mills!

Plus d'une centaine de personnes se sont réunies pour célébrer, dont plus de 80 petits Halloweeneux prêts à relever les défis!

Les stations de jeux aménagées un peu partout dans le village ont donné du fil à retordre à nos petits participants, mais surtout, elles ont apporté leur lot de plaisir, de rires et de beaux moments!

Un immense merci à tous ceux qui ont participé, aux bénévoles et à ceux qui ont contribué à faire de cette journée un si beau succès. C'est grâce à vous que notre petite communauté est aussi vivante et rassembleuse!

On se donne rendez-vous l'an prochain! 🎃







Mention spéciale!

Bravo à Flavie Dagnault et à toute l'équipe qui a embarqué dans son beau projet de parcours hanté le samedi 24 octobre dernier.

De belles idées, de l'énergie et surtout, une belle dose d'implication! Ça fait chaud au cœur de voir nos jeunes prendre des initiatives et faire bouger leur communauté.

On adore voir ça!

ACEF
Appalaches • Beauce • Etchemins

1176, rue Notre-Dame Est
Thetford Mines (Québec) G6G 2T8

Tél. : 418 338-4755
Téléc. : 418 338-6234
Courriel : info@acef-abe.org

SOYEZ VIGILANTS : PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LA VENTE ITINÉRANTE!

L'Office de la protection du consommateur (OPC) rappelle l'importance de connaître ses droits afin d'éviter les pratiques commerciales frauduleuses ou abusives.
Depuis le 7 novembre 2024, la Loi sur la protection du consommateur interdit la vente itinérante dans certains secteurs, notamment la vente de systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation, les travaux d'isolation ainsi que certains contrats de décontamination et d'évaluation énergétique.

Cette interdiction vise à protéger les consommateurs contre les sollicitations abusives, particulièrement celles effectuées à domicile ou par téléphone.

Un exemple concret : M. Tremblay a failli être victime d'une fraude lorsqu'un faux représentant prétendant travailler pour le programme gouvernemental LogisVert s'est présenté chez lui pour lui vendre un système de chauffage et des travaux d'isolation supposément admissibles à une subvention. Heureusement, il s'est rappelé que les programmes officiels ne font pas de démarchage en porte-à-porte et a évité le piège!

Quelques conseils pour vous protéger :

- **Méfiez-vous des offres trop belles pour être vraies et des représentants qui vous mettent de la pression.**
- **Ne transmettez jamais de renseignements personnels ou confidentiels à une personne dont vous n'avez pas vérifié l'identité.**
- **Prenez le temps de vérifier les informations directement auprès des organismes officiels.**
- **Sachez que les contrats conclus en porte-à-porte dans les secteurs visés par l'interdiction peuvent être illégaux.**

Depuis 2015, les membres de l'Association coopérative d'économie familiale Appalaches Beauce Etchemins (ACEF-ABE) ont accompagné plus de 200 dossiers liés à ces situations, contribuant à mieux informer et à protéger les consommateurs.

Un doute? Avant de signer ou de payer, prenez le temps de vérifier. Connaître ses droits est la première étape pour éviter les mauvaises surprises!

Vaccination

MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

120, RUE DES ÉGLISES

KINNEAR'S MILLS (G0N 1K0)

LUNDI LE 16 NOVEMBRE 2026

9H30-11H30

Pour prendre rendez-vous

clicsante.ca
1 855 480-8094

Vaccination offerte sans rendez-vous
en quantité limitée

Santé Québec